

Intérêt général : inspirons-nous des pionniers !

Tribune de Charles-Benoît HEIDSIECK, Président-Fondateur du RAMEAU

69% des Français, 81% des chefs d'entreprises, 86% des responsables associatifs et 87% des maires¹ considèrent que les partenariats sont source d'innovation, à la fois pour réduire les fragilités, et pour faire émerger de nouveaux moteurs de croissance et d'emplois. En matière d'alliances innovantes au service du bien commun, la France ne manque pas d'exemples inspirants : soyons donc à l'écoute des retours d'expériences des organisations et des territoires pionniers.

Le colloque « L'intérêt général : dès aujourd'hui, l'affaire de tous ? » a marqué le début d'année 2018 par une réflexion collective structurante sur notre avenir commun². Après avoir invité à changer de méthode et à faire le « pari de la confiance »³, Le RAMEAU suggère de s'inspirer des exemples concrets qui prouvent l'efficacité des démarches de co-construction. Le changement de méthode, c'est aussi d'éviter de repartir de la « page blanche » et de prendre le temps de capitaliser sur l'expérience acquise.

Un exemple d'actualité : l'Alliance pour l'éducation

Convergence d'agenda, le 11 janvier 2018, à la veille du colloque tenu au CESE sur les mutations de l'intérêt général, une trentaine de chefs d'entreprises se réunissaient avec Jean-Michel BLANQUER, Ministre de l'Éducation Nationale, pour faire un point d'étape sur les résultats de l'action menée depuis 2013 contre le décrochage scolaire. Sur la base de premiers résultats significatifs, ce moment était triplement marquant.

Tout d'abord, le dialogue constructif entre l'Éducation Nationale et les entreprises a été présenté comme l'un des leviers majeurs pour contribuer à offrir un avenir prometteur à tous les jeunes, et notamment les plus fragiles. Seule une action coordonnée entre les jeunes, leurs parents, les enseignants, l'Éducation Nationale, les structures périscolaires - au premier rang desquelles les associations - et les entreprises, peut permettre d'enrayer la spirale infernale du décrochage scolaire. « La confiance ne se décrète pas, notamment par un projet de Loi, elle se crée par un cercle vertueux », a déclaré à cette occasion le ministre Jean-Michel BLANQUER.

Ensuite, le passage de relais entre Augustin de ROMANET et Patrick POUYANNE à la présidence de l'Alliance pour l'éducation montre que les grands patrons sont à la manœuvre, et qu'ils savent s'engager personnellement pour des causes d'intérêt général.

Enfin, le rapprochement entre l'Alliance pour l'éducation et United Way France prouve que les associations d'intérêt général savent unir leurs forces pour démultiplier leur impact.

¹ Programme d'étude PHARE de l'Observatoire des partenariats, (Comis - Opinion Way, 2015 - 2017)

² Note sur l'intérêt général, « Activons tous les leviers ! », (Le RAMEAU, janvier 2018)

³ Tribune sur l'intérêt général, « L'urgence de changer de méthode ! », (Le RAMEAU, janvier 2018)

Un arbre qui illustre la forêt

Cet exemple est loin d'être isolé. La capacité des organisations à faire alliance au service du bien commun s'est largement développé en une décennie. Ce qui n'était qu'une exception en 2006 devient une réalité incarnée sur les territoires. 76% des maires déclarent que leur territoire est entré dans une dynamique de co-construction⁴.

Citons quelques exemples provenant d'univers différents. Pour poursuivre ceux d'entreprises engagées, mentionnons le fonds d'innovation AG2R LA MONDIALE, qui soutient le changement d'échelle de projets à très forte utilité sociale. De la rencontre avec la Fondation Abbé Pierre a ainsi pu naître SOLIFAP, un outil d'investissement et de consolidation des associations qui luttent contre le mal logement. Citons aussi l'Alliance Dynamique de La Poste au travers de laquelle, avec plus de 80 partenaires associatifs, le Groupe mobilise des énergies au service des besoins des publics et des territoires les plus fragiles.

Naturellement, les entreprises ne sont pas les seules à se mobiliser. Les associations aussi invitent à la co-construction. C'est grâce à des partenariats stratégiques, publics et privés, que l'AFM Téléthon a pu créer le premier laboratoire pharmaceutique d'intérêt général au monde sur les biothérapies génétiques et cellulaires. Soulignons aussi la capacité d'alliance entre structures d'intérêt général, telle que le partenariat entre la Fondation pour la Nature et l'Homme (FNH) avec l'Union Nationale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement (UNCPIE). Cette relation féconde démontre parfaitement que la différence est une force lorsqu'elle est mise au service d'un enjeu commun.

Enfin, les acteurs publics eux aussi impulsent des démarches de co-construction inspirantes, telles que le HUB de la Caisse des Dépôts pour accompagner le changement d'échelle de l'innovation sociétale, ou la plateforme « Carrefour des solutions » du CGET pour valoriser les initiatives territoriales exemplaires.

Il est à noter que les expériences innovantes proviennent souvent des territoires. L'exemple de Silver Geek en Poitou-Charentes, « Agir ensemble à Charenton » dans le Val de Marne, le projet Emergence en Bourgogne – Franche Comté, les Ateliers de l'Entrepreneuriat Humaniste à Lyon, le Labo régional des partenariats à Strasbourg ou les Fermes de Figeac sont autant d'exemples de la capacité d'un territoire à mobiliser tout son écosystème pour inventer ensemble des réponses adaptées aux enjeux territoriaux.

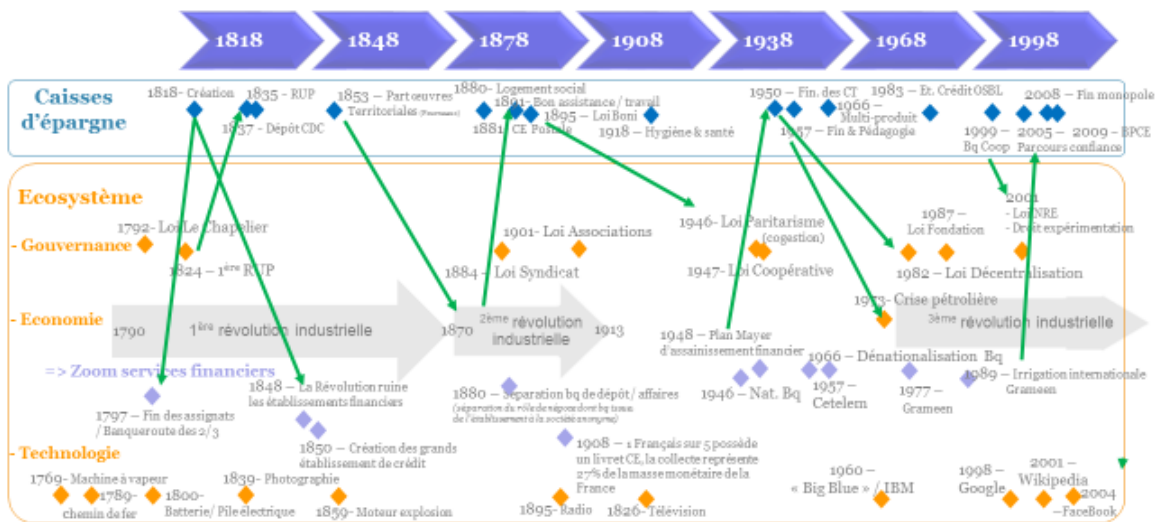
C'est grâce à cette dynamique de co-construction, à la fois au niveau national et territorial, que le Gouvernement a pu lancer le 18 janvier 2018 le #FrenchImpact, plateforme nationale pour réunir tous ceux qui contribuent à l'innovation sociétale en France. L'ambition est à la hauteur des enjeux puisque le Président de la République souhaite pouvoir mobiliser 1 milliard d'euros. Ce programme repose sur une « Société de l'engagement » où chacun est impliqué : citoyens, associations, fondations, entreprises de l'ESS, entreprises responsables, syndicats, acteurs publics, chercheurs... La diversité des contributions permet d'inventer des solutions nouvelles. Gageons que cette impulsion au plus haut niveau de l'Etat (re)donnera confiance dans notre capacité collective à agir au service de l'intérêt général.

⁴ Etude PHARE-Institutions de l'Observatoire des partenariats, (Comisis, novembre 2016)

Apprenons de notre histoire

Nous pouvons être sereins ! Cette mobilisation n'est pas nouvelle en France. Elle correspond au contraire à une longue tradition qui s'est transformée et a su s'adapter au fil du temps.

A titre d'exemple, l'analyse comparée de 200 ans d'histoire de France et de la contribution des Caisses d'épargne qui fêtent en 2018 leur bicentenaire montre la perméabilité entre la capacité des organisations à expérimenter des solutions nouvelles, et celle de l'écosystème à s'en saisir pour passer à une nouvelle étape de développement.



Pour agir aujourd'hui efficacement, il nous faut à la fois être capable de comprendre hier et d'anticiper demain. Depuis 12 ans, les travaux du RAMEAU montrent que sur le terrain, de nombreuses organisations, publiques et privées, appliquent cette méthode pour inventer des solutions adaptées aux nouveaux besoins économiques, sociaux, environnementaux et sociétaux.

Ces exemples démontrent notre capacité collective à bâtir un XXI^{ème} siècle plus fraternel, équitable et durable. Mobilisons-nous pour que notre avenir collectif soit celui auquel nous aspirons. Pour cela, capitalisons, modélisons et déployons les solutions concrètes qui ont fait leur preuve. Remercions les pionniers d'avoir ouvert la voie, et suivons-les pour agir ensemble au service de projets qui répondent avec pertinence aux défis actuels. N'attendons plus, agissons en expérimentant à plus grande échelle ces nouvelles voies !

Charles-Benoît HEIDSIECK
Président-Fondateur du RAMEAU